***Motion proposée par liste syndicale au CA / EPS DEHORS, C’EST NON !***

Les enseignants d’EPS, *du collège/ lycée XX,* sont stupéfaits par l’annonce du gouvernement le jeudi 14 janvier de suspendre tous les cours d’EPS se déroulant dans des espaces couverts. Les mesures annoncées visant à renforcer la lutte contre l’épidémie à l’école mettent à l’index l’Education Physique et Sportive. Comment comprendre la décision, en plein hiver, d’interdire les activités dans les espaces couverts alors qu’il ne semble y avoir aucun problème à accueillir les élèves en salle de classe et à la cantine ? Vu les conditions météorologiques actuelles, cette décision revient à supprimer purement et simplement l’EPS des enseignements obligatoire pour les élèves.

D’autres mesures auraient pu être prises et la profession avec le SNEP-FSU les porte depuis le confinement du mois de mars 2020 : demi-groupes pour tous les cours d’EPS, aménagements de pratiques, renforcement de l’encadrement par l’emploi de nouveaux personnels formés.

A ce jour, sauf erreur de notre part, aucun bilan scientifique n’a été réalisé concernant une contamination plus importante par l’éducation physique et sportive. Tout-porte à croire, selon les déclarations du Ministre, qu’il y a peu de contaminations à l’école et que le taux de fermeture d’établissements ou de classes reste faible. Cette décision est donc incompréhensible et montre le peu de confiance accordée au monde enseignant.

Depuis le début de l’année nous avons fait face aux évolutions des contraintes sanitaires, parfois du jour au lendemain. Nous nous sommes adaptés, conscients des enjeux pour nos élèves, reprenant les programmations, modifiant les évaluations, trouvant des adaptations pour que les élèves ne soient pas pénalisés et continuent à bénéficier de cours d’EPS.

Enfin toutes les études et notamment celles ayant été réalisées post confinement ont montré l’importance des pratiques pour lutter contre l’obésité, la sédentarité, la santé physique et mentale des jeunes. Le gouvernement n’a eu de cesse de communiquer sur l’importance du sport et sur la nécessité de développer la pratique. Il fait, là, exactement l’inverse.

**Dans notre établissement, les élèves ont accès à x installations sportives (….m2 chacune).**

***(1) -nous travaillons en demi-groupes* depuis le XXXXX.**

***(2) -nous avons depuis le début de l’année réclamé à travailler en demi-groupes* pour faciliter le respect des mesures sanitaires.**

**Ces demi-groupes *donnent entière satisfaction pour les enseignants comme pour les élèves et là où ils sont mis en place, il*s permettent à tous les élèves de bénéficier d’une pratique physique et sportive même si elle se trouve amputée. L’incompréhension est donc totale.**

**Nous, enseignants d’EPS du *collège/lycée XXX* exigeons la réouverture des installations sportives couvertes et la possibilité de reprendre l’EPS. Il en va de la santé physique et psychique de nos élèves.**

**Afin de pouvoir respecter les consignes sanitaires, sans courir le risque d’une nouvelle interdiction, *nous demandons :***

***-(1) la prolongation du fonctionnement en demi-groupes***

***-(2) le fonctionnement en demi-groupes***